

Maître d'ouvrage : 

## Projet de Parc éolien de Luynes

Communes d'Airaines et  
Quesnoy-sur-Airaines (80)

### Dossier Autorisation unique :

- **Code de l'urbanisme :**
  - Permis de Construire
- **Code de l'environnement :**
  - **Lettre de demande**
  - Tome 1 : Cartographie
  - Tome 2 : Etude d'impact
  - Tome 3 : Etude de dangers
- **Code de l'énergie :**
  - Approbation de construction et de l'exploitation des ouvrages de transport et de distribution d'électricité



VALOREM est certifié ISO 9001:2008 et ISO 14001:2004 pour les activités suivantes : prospection, études, développement, achats, financement, construction, vente et exploitation de projets et de centrales de production d'énergies renouvelables.

## Sommaire

A.	Identité du demandeur .....	3
1.	Identité de la maison mère .....	4
2.	Identité de la filiale exploitation et maintenance .....	4
B.	Localisation de l'installation .....	5
C.	Nature et volumes des activités .....	9
D.	Procédés de fabrication.....	10
E.	Capacités techniques.....	11
F.	Capacités financières.....	19
G.	Remise en état du site .....	20
H.	Volet cartographique de la demande d'autorisation d'exploiter.....	21
I.	Avis des opérateurs radars sur le projet .....	21
	Annexes .....	22



## A. Identité du demandeur

---

Dénomination ou raison sociale : LUYNES ENERGIES

Forme juridique : Société à Responsabilité Limitée à Associé Unique

Adresse du siège social : 213, cours Victor Hugo - 33130 BEGLES

Noms, prénoms et qualité du signataire de la demande :

Monsieur Jean-Yves GRANDIDIER et Pierre GIRARD, gérants

SIRET : 517 982 583 00018 (R.C.S. BORDEAUX)

APE : 3511Z Production d'électricité

Capital social : 1 000 €

Le parc éolien de Luynes Energies sera constitué de 2 installations (c'est-à-dire 2 établissements au sens du décret n°73-314 du 14 mars 1973). Chaque installation sera donc identifiée par un « *numéro d'identité attribué à chaque établissement dit SIRET* »

Dans le cas de Luynes Energies,

- le Poste de Livraison (PDL) 1 et les éoliennes numérotées 1, 2, 3, 4, 6 et 7 sont rattachés à l'établissement (Au chemin d'Hangest, Airaines) portant le SIRET 517 982 583 00034 pour une puissance installée de 14,4 MW

- le Poste de Livraison (PDL) 2 et les éoliennes numérotées 5, 8, 9, 10 et 11 sont rattachés à l'établissement (Chemin du Montoirs, Quesnoy-sur-Airaines) portant le SIRET 517 982 583 00042 pour une puissance installée de 12 MW

Un K-Bis de moins de 3 mois et les 2 avis INSEE des 2 installations sont joints en annexe 1.

Nom et numéro de téléphone de la personne chargée de suivre l'affaire :

Madame Delphine ROSSIGNOL / chargée d'affaires énergies renouvelables à l'agence VALOREM d'Amiens / 03.22.09.20.92

LUYNES ENERGIES est une société filiale à 100 % de la société mère VALOREM.

Le groupe VALOREM est né de la création de VALOREM en 1994. Initialement bureau d'études, VALOREM a élargi son activité pour devenir producteur d'énergies vertes. Le Groupe se compose aujourd'hui de quatre filiales de métiers détenues à 100 % par VALOREM. Avec ses quatre filiales : OPTAREL, VALREA, VALEOL et VALEMO, le groupe VALOREM comprend un ensemble de compétences permettant d'assurer le développement

de projets éoliens de la phase de recherches de sites à la phase d'exploitation et de maintenance.

VALEMO, dernière filiale née du groupe, a été créée en 2006 afin de filialiser l'activité d'exploitation et de maintenance intégrée initialement au sein de la structure VALOREM. Détenue à 100 % par VALOREM, l'activité de VALEMO s'étend sur l'ensemble du territoire national et s'est d'abord concentrée sur l'exploitation des parcs avant de démarrer des opérations de maintenance au début de l'année 2011. La mission de VALEMO se distingue donc en deux branches de prestations de service destinées aussi bien au groupe VALOREM qu'à des clients extérieurs.

## 1. Identité de la maison mère

---

Dénomination sociale : VALOREM SAS

Forme juridique : Société par Action Simplifiée

Adresse du siège social : 213, Cours Victor Hugo, 33 323 BEGLES CEDEX

Date d'immatriculation : le 12 juillet 1994

N° SIRET : 395 388 739 00108

APE : 7112B - ingénierie, études techniques

Capital social : 8 386 768,00 euros

Direction : Président : Jean Yves GRANDIDIER - Directeur Général : Pierre GIRARD

## 2. Identité de la filiale exploitation et maintenance

---

Dénomination sociale : VALEMO

Forme juridique : Société à responsabilité limitée

Adresse du siège social : 213, Cours Victor Hugo, 33323 BEGLES CEDEX

Date d'immatriculation : le 2 janvier 2006

N° SIRET : 487 803 777 00035

APE : 4321A - travaux d'installation électrique dans tous locaux

Capital social : 92 070,00 euros

Direction : Président : Jean Yves GRANDIDIER - Directeur Général : Frédéric PREVOST

## B. Localisation de l'installation

---

Département : Somme

Communes : Airaines, Quesnoy-sur-Airaines

Intercommunalité : Communauté de communes du Sud-Ouest Amiénois

Lieux dits :

- Eolienne n° 1 (commune d'Airaines) : lieu-dit « Piecente Jean Caux »,
- Eolienne n° 2 (commune d'Airaines) : lieu-dit « Les quarante »,
- Eolienne n° 3 (commune d'Airaines) : lieu-dit « Les quarante »
- Eolienne n° 4 (commune d'Airaines) : lieu-dit « Piecente Jean Caux »,
- Eolienne n° 5 (commune d'Airaines) : lieu-dit « Les Pots Boyennes »,
- Eolienne n° 6 (commune d'Airaines) : lieu-dit « Plaine du Montoire »,
- Eolienne n° 7 (commune de Quesnoy-sur-Airaines) : lieu-dit « Plaine du Montoire »,
- Eolienne n° 8 (commune d'Airaines) : lieu-dit « Les Pots Boyennes »,
- Eolienne n° 9 (commune de Quesnoy-sur-Airaines) : lieu-dit « Les Montoirs »,
- Eolienne n° 10 (commune de Quesnoy-sur-Airaines) : lieu-dit « Le Gros Hêtre »,
- Eolienne n° 11 (commune de Quesnoy-sur-Airaines) : lieu-dit « Le Gros Hêtre »,
- Poste de livraison n° 1 (commune d'Airaines) : lieu-dit « Plaine du Montoire »,
- Poste de livraison n° 2 (commune de Quesnoy-sur-Airaines) : lieu-dit « Les Montoirs ».

## MAITRISE FONCIERE

Objet		Section	Parcelle	Commune	Propriétaire	Adresse
E1	Implantation	ZH	30	Airaines	Maryvonne HAIZE (née MIQUET)	3, chemin du tour des haies – 80 260 SAINT GRATIEN
	Surplomb	ZH	147	Airaines	Jean, Marcel VAUDET	842, rue du Trinvil – 80880 SAINT QUENTIN LA MOTTE CROIX AU BAILLY
E2	Implantation	ZE	10	Airaines	Hervé DROUVIN (nu-proprétaire)	Ferme de Courchon – 80270 AIRAINES
					René DROUVIN (usufruitier)	35, chaussée de Rivière – 80270 BETTENCOURT-RIVIERE
	Surplomb	ZE	56	Airaines	Jacques BRIOIS	Ferme du jardinet – 80270 AIRAINES
E3	Implantation / Surplomb	ZE	13	Airaines	Hervé DROUVIN (nu-proprétaire)	Ferme de Courchon – 80270 AIRAINES
					René DROUVIN (usufruitier)	35, chaussée de Rivière – 80270 BETTENCOURT-RIVIERE
E4	Implantation	ZE	36	Airaines	Jérôme WALPOEL (nu-proprétaire)	21, rue de Plaisance – 80270 QUESNOY SUR AIRAINES
					Jacques WALPOEL (usufruitier)	12, rue de la Libération – 80270 QUESNOY SUR AIRAINES
					Cécile WALPOEL (usufruitier)	12, rue de la Libération – 80270 QUESNOY SUR AIRAINES
	Surplomb	ZE	33	Airaines	Jérôme WALPOEL (nu-proprétaire)	21, rue de Plaisance – 80270 QUESNOY SUR AIRAINES
					Jacques WALPOEL (usufruitier)	12, rue de la Libération – 80270 QUESNOY SUR AIRAINES
					Cécile WALPOEL (usufruitier)	12, rue de la Libération – 80270 QUESNOY SUR AIRAINES
		ZE	34	Airaines	Association Foncière de Remembrement d’Airaines	8 place du 53 RICMS – 80270 AIRAINES
		ZE	35	Airaines	Jérôme WALPOEL (nu-proprétaire)	21, rue de Plaisance – 80270 QUESNOY SUR AIRAINES
					Jacques WALPOEL (usufruitier)	12, rue de la Libération – 80270 QUESNOY SUR AIRAINES
Cécile WALPOEL (usufruitier)	12, rue de la Libération – 80270 QUESNOY SUR AIRAINES					

Objet		Section	Parcelle	Commune	Propriétaire	Adresse
E4	Surplomb	ZE	37	Airaines	Jérôme WALPOEL (nu-proprétaire)	21, rue de Plaisance – 80270 QUESNOY SUR AIRAINES
					Jacques WALPOEL (usufruitier)	12, rue de la Libération – 80270 QUESNOY SUR AIRAINES
					Cécile WALPOEL (usufruitier)	12, rue de la Libération – 80270 QUESNOY SUR AIRAINES
		ZE	38	Airaines	Jérôme WALPOEL (nu-proprétaire)	21, rue de Plaisance – 80270 QUESNOY SUR AIRAINES
					Jacques WALPOEL (usufruitier)	12, rue de la Libération – 80270 QUESNOY SUR AIRAINES
					Cécile WALPOEL (usufruitier)	12, rue de la Libération – 80270 QUESNOY SUR AIRAINES
		ZH	36	Airaines	Jérôme WALPOEL (nu-proprétaire)	21, rue de Plaisance – 80270 QUESNOY SUR AIRAINES
					Jacques WALPOEL (usufruitier)	12, rue de la Libération – 80270 QUESNOY SUR AIRAINES
					Cécile WALPOEL (usufruitier)	12, rue de la Libération – 80270 QUESNOY SUR AIRAINES
E5	Implantation	ZE	22	Airaines	Denis BRIOIS	465 rue Woignarue Martaigneville – 80130 BOURSEVILLE
	Surplomb	ZE	20	Airaines	Denise DEVAUCHELLE	11, route d’Airaines – 80270 BETTENCOURT-RIVIERE
		ZE	21	Airaines	Sylvie CAVILLON (nu-proprétaire)	25, rue du Centre – 76220 LA FEUILLIE
					Jacqueline LESUEUR (usufruitière)	6, rue Henri Fissot – 80270 AIRAINES
		ZE	23	Airaines	Jacques BRIOIS	Ferme du jardinet – 80270 AIRAINES
E6	Implantation	ZH	141	Airaines	Michel RAMERY – SCI du Bourg	3, route de Longpré – 80270 AIRAINES
	Surplomb	ZH	149	Airaines	Marie-Claire DE SAINT GERMAIN	23, rue d’Airaines – 80270 QUESNOY SUR AIRAINES
E7	Implantation	ZP	1	Quesnoy-sur-Airaines	Michel RAMERY – SCI du Bourg	3, route de Longpré – 80270 AIRAINES
	Surplomb	ZH	145	Airaines	Michel RAMERY – SCI du Bourg	3, route de Longpré – 80270 AIRAINES
		ZP	2	Quesnoy-sur-Airaines	DHALLUIN Jean Louis	17, rue du moulin – 80270 BETTENCOURT-RIVIERE
					DHALLUIN Anna Maria	17, rue du moulin – 80270 BETTENCOURT-RIVIERE

Objet		Section	Parcelle	Commune	Propriétaire	Adresse
E8	Implantation / Surplomb	ZE	21	Airaines	Sylvie CAVILLON (nu-proprétaire)	25, rue du Centre – 76220 LA FEUILLIE
					Jacqueline LESUEUR (usufruitière)	6, rue Henri Fissot – 80270 AIRAINES
E9	Implantation	ZP	24	Quesnoy-sur-Airaines	Olivier WALPOEL (nu-proprétaire)	8, rue de Lihons – 80320 PUZEAUX
					Jacques WALPOEL (usufruitier)	12, rue de la Libération – 80270 QUESNOY SUR AIRAINES
					Cécile WALPOEL (usufruitier)	12, rue de la Libération – 80270 QUESNOY SUR AIRAINES
	Surplomb	ZP	25	Quesnoy-sur-Airaines	Jérôme WALPOEL (nu-proprétaire)	21, rue de Plaisance – 80270 QUESNOY SUR AIRAINES
					Jacques WALPOEL (usufruitier)	12, rue de la Libération – 80270 QUESNOY SUR AIRAINES
					Cécile WALPOEL (usufruitier)	12, rue de la Libération – 80270 QUESNOY SUR AIRAINES
E10	Implantation	ZS	2	Quesnoy-sur-Airaines	Hubert CHOQUET	18, rue d’Airaines – 80270 QUESNOY SUR AIRAINES
					Nicole CHOQUET	18, rue d’Airaines – 80270 QUESNOY SUR AIRAINES
E11	Implantation	ZS	3	Quesnoy-sur-Airaines	Marie-Jeanne BACQUET	16, rue d’Hangest-sur-Somme – 80130 SOUES
					Yvette GRENET	2, rue de l’Hospice – 80270 AIRAINES
PDL 1	Implantation	ZH	148	Airaines	Jean-Marie ALLARD	8, rue du Mont Hulain – 80490 SOREL EN VIMEUX
PDL 2	Implantation	ZP	24	Quesnoy-sur-Airaines	Olivier WALPOEL (nu-proprétaire)	8, rue de Lihons – 80320 PUZEAUX
					Jacques WALPOEL (usufruitier)	12, rue de la Libération – 80270 QUESNOY SUR AIRAINES
					Cécile WALPOEL (usufruitier)	12, rue de la Libération – 80270 QUESNOY SUR AIRAINES



## C. Nature et volumes des activités

Le projet de parc éolien de Luynes s'inscrit dans le cadre d'un site global comprenant 11 éoliennes et 2 postes de livraison. La maîtrise d'ouvrage du site est assurée par une société de projet, à savoir : LUYNES ENERGIES.

Capacité nominale de chaque éolienne : de l'ordre de 2,4 MW - Capacité totale du parc éolien : de l'ordre de 26,4 MW.

Hauteur du mât : 120 m de mât - Hauteur hors tout de chaque éolienne : 180 m

La rubrique de la nomenclature des installations classées concernée est la suivante (selon les articles L.553-1 et R.511-9 du code de l'environnement) :

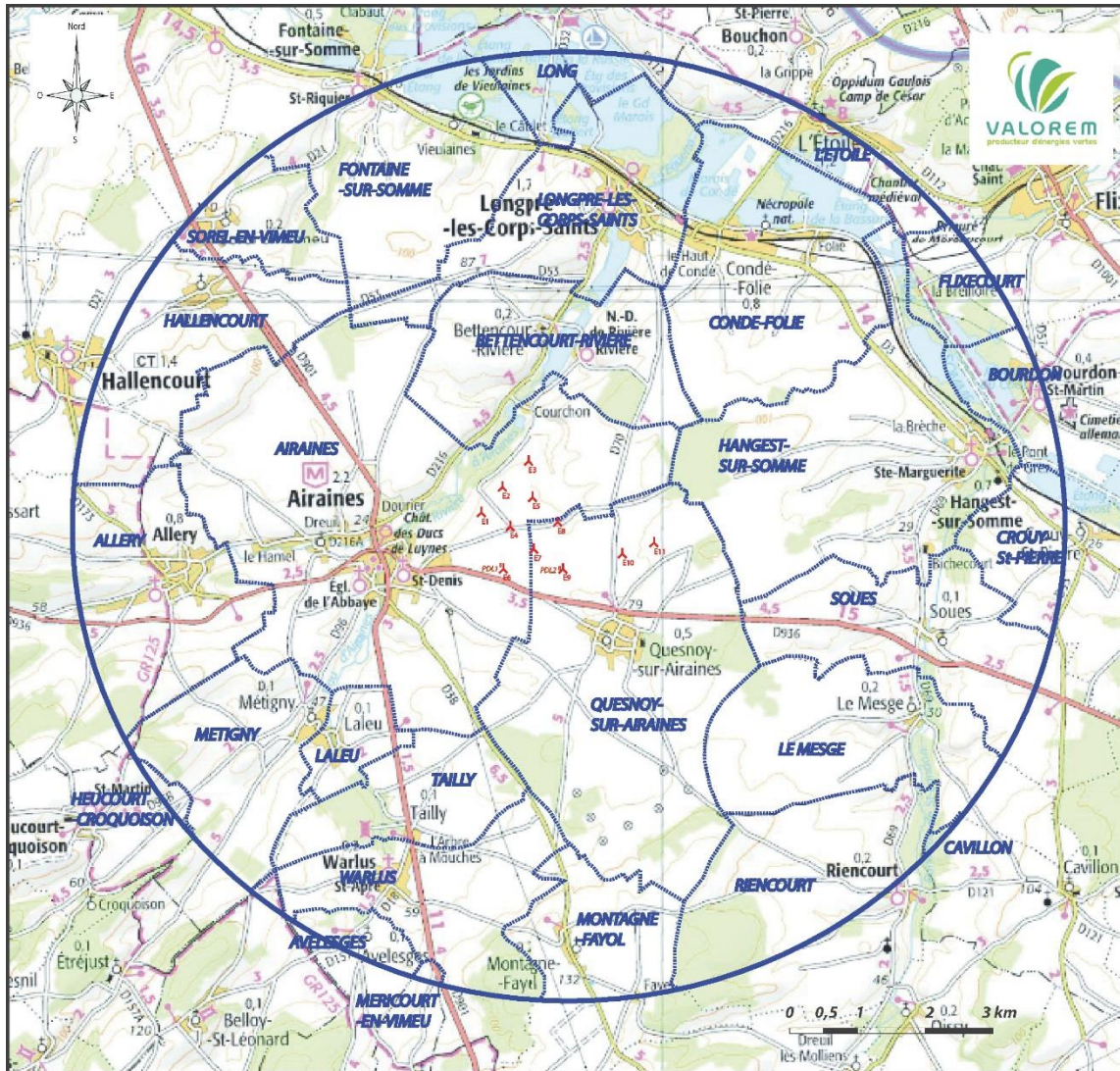
**2980-1** - Installation terrestre de production d'électricité à partir de l'énergie mécanique du vent et regroupant un ou plusieurs aérogénérateurs, comprenant au moins un aérogénérateur dont le mât a une hauteur supérieure ou égale à 50 m.

N°	A - Nomenclature des installations classées		
	Désignation de la rubrique	A, E, D, S, C	Rayon
2980	Installation terrestre de production d'électricité à partir de l'énergie mécanique du vent (ensemble des aérogénérateurs d'un site) 1. Comprenant au moins un aérogénérateur dont le mât a une hauteur supérieure ou égale à 50 m 2. Comprenant uniquement des aérogénérateurs dont le mât a une hauteur inférieure à 50 m et au moins un aérogénérateur dont le mât a une hauteur maximale supérieure ou égale à 12 m et pour une puissance totale installée	A	6
	a) supérieure ou égale à 20 MW..... b) inférieure à 20 MW.....	A D	6

Le parc éolien de Luynes est soumis à **autorisation** au titre des installations classées pour la protection de l'environnement.

Le rayon d'affichage pour l'enquête publique est de 6 km autour des éoliennes (cf. carte ci-après). Les communes suivantes seront concernées par l'affichage de l'enquête publique : Airaines, Allery, Avelesges, Bettencourt-Rivière, Bourdon, Condé-Folie, Cavillon, Crouy-St-Pierre, Flixecourt, Fontaine-sur-Somme, Hallencourt, Hangest-sur-Somme, Heucourt-Croquoison, Laleu, Le Mesge, L'Etoile, Long, Longpré-les-Corps-Saints, Méricourt-

sur-Vimeu, Metigny, Montagne-Fayol, Sorel-en-Vimeu, Soues, Quesnoy-sur-Airaines, Riencourt, Tailly, Warlus.



Communes concernées par l'affichage de l'enquête publique du projet éolien

## D. Procédés de fabrication

Les aérogénérateurs produisent de l'électricité à partir de l'énergie mécanique du vent et ne mettent pas en œuvre de procédés de fabrication spécifique.

Compte tenu de la capacité nominale maximale installée (26,4 MW) et de la production envisagée (production annuelle de l'ordre de 80,4 GWh), les rejets atmosphériques évités par le parc éolien de Luynes peuvent être estimés à 54 011 tonnes de CO<sub>2</sub> par an.

## E. Capacités techniques

VALOREM est née d'une volonté affirmée de valoriser les ressources énergétiques renouvelables de tous les territoires comme alternative durable aux énergies fossiles. Pionnier de l'éolien en France, le groupe VALOREM a élargi ses compétences au photovoltaïque.

La société VALOREM et ses filiales forment un groupe intégré verticalement de près de 140 collaborateurs (ingénieurs, paysagistes, géographes, acousticiens, environnementalistes...) qui maîtrise l'ensemble de la chaîne de valeur de l'éolien. VALOREM Groupe a mis à profit ses savoir-faire en développement éolien, en Assistance à Maitrise d'Ouvrage et en Construction de parcs éoliens en France et à l'International pour des Clients publics ou privés.

Par ailleurs, Jean-Yves GRANDIDIER, président de VALOREM, est co-fondateur et ancien président de France Energie Eolienne, association regroupant la majorité des acteurs de l'éolien français.



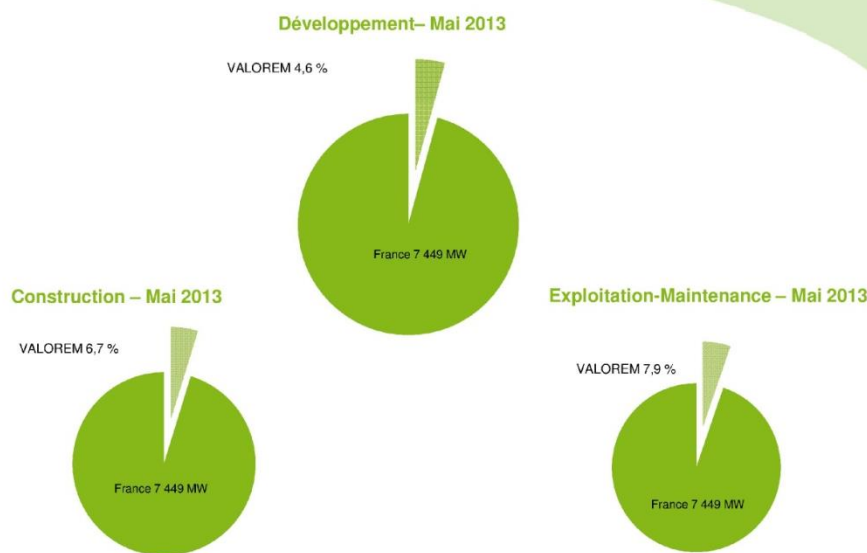
Les agences de VALOREM en France



Depuis mars 2014, le groupe VALOREM est certifié aux normes de système de management ISO 9001:2008 et ISO 14001:2004, pour ses activités de prospection, études, développement, achats, financement, construction, vente et exploitation de projets et de centrales de production d'énergies renouvelables.

L'obtention de la certification ISO 9001:2008 garantit aux clients de VALOREM et de ses filiales VALREA (Construction et mise en exploitation de projets de centrales de production d'énergies renouvelables) et VALEMO (exploitation et maintenance de centrales de production d'énergies renouvelables) leur implication dans la satisfaction de leurs attentes à tous les stades d'un projet d'énergie renouvelable. La certification à la norme ISO 14001:2004, atteste quant à elle, de l'ensemble des dispositifs mis en place pour réduire et maîtriser l'impact environnemental des activités du groupe.

En mai 2013, VALOREM représente entre 5 et 10 % du marché éolien français, en développement, construction ou exploitation - maintenance :



### VALOREM, Service Développement France

VALOREM a développé ou a en cours de développement près de 1 700 MW. Vingt parcs éoliens, totalisant 337 MW, sont en fonctionnement. Plusieurs permis de construire ont été obtenus et seront construits prochainement (représentant 60 MW cumulés). Des projets représentant une puissance totale de 70 MW sont en cours d'instruction pour l'obtention du permis de construire et de l'autorisation d'exploiter, près de 400 MW sont en recours et 790 MW sont en cours de développement.

Par ailleurs, le développement de projets photovoltaïques au sol représente un portefeuille de près de 150 MW en cours de développement à divers stades d'avancement. Attaché à l'acceptabilité des projets développés, VALOREM a une démarche territoriale en s'appuyant, autour du siège (à Bègles), sur 3 agences (Amiens, Carcassonne et Nantes) depuis lesquelles les chargés de projets travaillent au plus près des collectivités, populations et administrations.

### VALOREM, Bureau d'Etudes

Au sein de VALOREM, une structure est entièrement dédiée à l'assistance des corps de métiers qui pilotent le développement, la construction et l'exploitation d'un parc éolien : le Bureau d'Etudes. La mission première du bureau d'études est de mesurer le gisement éolien disponible à l'aide d'une équipe d'ingénieurs hydrauliciens et thermodynamiciens

qui ont réalisé plus de 180 campagnes de mesures en Europe et qui a participé à la réalisation de 7 atlas éoliens régionaux en collaboration avec Météo-France (Aquitaine, Alsace, Limousin, Poitou-Charentes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Guadeloupe et Tchad). Les données de vent recueillies à l'aide de mâts de mesures pendant les études de faisabilité permettent de définir avec précision le gisement éolien notamment pour le choix de l'implantation retenue.

Afin d'assurer la qualité et la complétude du volet environnemental, le Bureau d'Etudes compte également sur la présence de chargés d'études environnement, de paysagistes DPLG et de dessinateurs-cartographes. Plus de 40 études d'impacts ont été supervisées et réalisées par VALOREM.

VALOREM s'assure également de la qualité des suivis environnementaux en phase exploitation (suivis de mortalité, de fréquentation, de réhabilitation de milieux). Actuellement, 10 parcs éoliens sont suivis par VALOREM avec la collaboration d'organismes locaux (CPIE, etc.), d'associations de défense de l'environnement (LPO, etc.) et de Bureaux d'Etudes spécialisés. Ceci afin d'assurer la cohérence et le respect de l'environnement des projets, notamment au vue des études réalisées en amont.

#### **VALOREM, Service Assistance à Maîtrise d'Ouvrage**

Le Service Assistance à Maîtrise d'Ouvrage du groupe VALOREM coordonne et s'appuie sur les différentes ressources existantes au sein du Groupe VALOREM (bureaux d'études, achat, juridique, financier, communication...). Il a pour rôle de :

- Fixer les grandes orientations techniques du projet notamment le type d'aérogénérateurs ;
- Dimensionner et choisir la structure électrique de la centrale ;
- Suivre le raccordement du projet auprès du Gestionnaire de Réseau ;
- Valider la rentabilité économique du projet ;
- Trouver et mettre en place le financement et les assurances ;
- Obtenir les dernières autorisations administratives ;
- Négocier, passer et suivre toutes les commandes ;
- Suivre la construction des infrastructures ;
- Réceptionner le parc éolien.

A ce jour, la réalisation de 15 parcs éoliens totalisant une puissance de 180 MW a été supervisée par le Service Assistance à Maîtrise d'Ouvrage en collaboration avec VALREA

(filiale construction). Les études de raccordement réalisées auprès des gestionnaires de réseaux (ERDF, Régies et RTE) représentent quelques 350 MW éoliens.

Le service travaille étroitement avec les fabricants de poste de livraison HTA et HTB. Il participe également au choix des options électriques proposées sur les aérogénérateurs pour respecter les prescriptions techniques des gestionnaires de réseau (passage des défauts - excursion en fréquence et tension).

### VALOREM, Service Juridique

La société VALOREM dispose en intégré d'un service juridique dont les compétences diversifiées viennent en support du développement, de la construction et de l'exploitation de parcs éoliens. La mission du service juridique se concentre essentiellement sur la sécurisation juridique des projets éoliens. Le service juridique est garant de la bonne application de la législation et s'attache pendant toute la phase de développement à accompagner le responsable du projet. Il permet d'assurer la maîtrise foncière du site (rédaction des promesses de bail et baux emphytéotiques) et l'analyse de l'ensemble des documents d'urbanisme en vigueur sur le site retenu afin de respecter la comptabilité du projet et donc du permis de construire avec les règles en vigueur. Il assure également le suivi juridique des dossiers de demande de permis de construire et d'autorisation d'exploiter. Ainsi, durant toute la phase de développement, il est ressource du service développement, permettant en interne de pouvoir faire preuve d'une grande réactivité sur les projets.

La présence du service juridique au sein du groupe VALOREM permet d'optimiser l'encadrement des diverses procédures administratives. Celui-ci appuie notamment la phase de pré-construction du parc ainsi que la phase de financement. Enfin, il a en charge la rédaction des différents actes et contrats nécessaires au groupe.

### VALOREM et ses filiales métiers :



Première filiale du groupe, OPTAREL a été créée en 2002. Celle-ci est spécialisée dans l'étude, le développement et la commercialisation de produits d'optimisation et d'amélioration des réseaux électriques. OPTAREL développe également des installations photovoltaïques intégrées en toiture sur des surfaces supérieures à 100

m<sup>2</sup>. Parallèlement, OPTAREL a pour objectif d'améliorer la qualité de l'électricité fournie aux abonnés situés dans des zones rurales ou isolées subissant des contraintes de tension de ligne.



Filiale de VALOREM créée en 2009, VALEOL S.A.S. articule son offre autour de deux activités :

- Elle assure des prestations de transport, montage, et commissioning au profit de développeurs ou de turbiniers avec, par exemple, l'installation d'un parc de 4 éoliennes en Seine-Maritime (France).
- Elle conduit des programmes de R&D, en partenariat avec des industriels de l'éolien, des études d'implantation industrielle ainsi que des actions de formation sur les thèmes de l'aérodynamique et du contrôle-commande.

VALEOL est également moteur au sein du cluster éolien aquitain créé en décembre 2010. Il a pour ambition de créer les conditions de l'émergence d'une filière industrielle éolienne en Aquitaine.



VALREA SAS, créée en 2007, est spécialisée dans la construction de parcs éoliens sur tout le territoire français et bénéficie d'une solide expérience pour le compte de différents clients nationaux et internationaux.

VALREA propose différents types de prestations :

- Clé en main (Turn key) ;
- Maîtrise d'œuvre (MOE) ;
- Ingénierie de projet ;
- Assistance technique ;
- Missions spécifiques liées au raccordement électrique et à la planification de projet de construction.

VALREA est aujourd'hui reconnue comme la référence pour les missions AMO et MOE dans le cadre de la construction des parcs éoliens en France. Depuis sa création, elle a effectué ses prestations sur plus de 45 chantiers supervisés (pour 460 MW) et sur 70 missions (pour 900 MW).



VALEMO est spécialisée dans l'exploitation et la maintenance des installations de production d'énergie verte. En 2013, l'activité de VALEMO correspond à 620 MW de parcs exploités (soit plus de 8% du parc éolien français) pour des clients extérieurs du groupe ou pour des sociétés de projet appartenant au groupe VALOREM. Par ailleurs, VALEMO réalise l'assistance technique pour 187 MW éolien et la maintenance pour compte de tiers pour un total de 70 MW.

La structure est composée de 25 personnes réparties comme suit :

- Des chargés d'exploitation ;
- Des supports techniques régionaux (en charge des interventions sur site ponctuelles et de maintenance) ;
- Des ingénieurs supports pour les outils d'exploitation S2EV et de conduite SCEV,
- Des administratifs.

Depuis plusieurs années, VALEMO a développé des compétences reconnues dans le suivi d'exploitation et dans l'expertise technique et contractuelle sur l'offre des principaux fournisseurs d'aérogénérateurs. Cette expertise, développée au cours des 4 dernières années, permet à VALEMO de maîtriser les coûts d'exploitation des centrales éoliennes et de pouvoir proposer un service global aux opérateurs d'exploitation/maintenance.

Spécialisée dans l'exploitation et la maintenance d'installations produisant de l'électricité à partir d'énergies renouvelables, VALEMO a deux métiers principaux :

- Le suivi d'exploitation des parcs ENR (éolien, photovoltaïque) dont les missions consistent à optimiser la productivité des parcs dans des conditions optimales de sécurité et de respect des contraintes réglementaires. Cela passe par un système d'astreinte 7j/7 afin d'assurer la conduite des installations et par l'utilisation intensive de l'outil développé en interne : S2EV (solution pour l'exploitation des énergies vertes). Il s'agit d'un outil intégré de rapatriement automatique, de traitement et d'analyse des données des installations de production et des postes de livraison.
- La Maintenance des centrales ENR (éolien, photovoltaïque) est le métier complémentaire du suivi d'exploitation, puisqu'il consiste à maintenir les équipements dans un état de fonctionnement optimal et à réaliser les réparations



dans des délais les plus courts possibles. L'objectif est de minimiser les temps d'arrêt.

Afin de mener à bien ses missions, les salariés de VALEMO sont répartis dans différentes branches d'intervention.

La partie exploitation compte un responsable d'équipe chargé d'exploitation et des chargés d'exploitation basés au siège social de l'entreprise.

Les missions assurées par l'équipe exploitation :

- Référence technique (choix machines, options) ;
- Référence hygiène et sécurité ;
- Mise en place d'outils en vue de la certification ;
- Référence turbines ;
- Référence des systèmes mis en place pour le téléchargement des données éoliennes et le logiciel de télé relève pour les données compteurs ;
- Surveillance du bon fonctionnement de S2EV ;
- Rédaction des dossiers techniques spécifiques (énergie éolienne, télécommunications, manuel utilisation S2EV ;
- Travaux sur la mise en place de la maintenance ;
- Analyse des données ;
- Développement d'outils pour la conduite des installations ;
- Gestion du matériel.

La partie maintenance comprend des chargés de maintenance basés au siège de l'entreprise, à Blangy (76), mais également des relais à Caen (14), Nantes (44), Reims (51) et Castres (81).

Les missions assurées par l'équipe maintenance :

- Assistance technique ;
- Inspections turbines ;
- Mesure réseau ;
- Automate de télégestion poste de livraison et photovoltaïque ;
- Interventions techniques et visites d'inspection ;
- Analyse des pannes ;
- Maintenance curative et préventive des parcs éoliens ;
- Compte rendu des interventions ;

- Suivi du stock des pièces de rechange.

L'exploitation et la maintenance sont aussi assurées par des supports techniques basés stratégiquement sur le territoire.

L'équipe VALEMO se compose également d'ingénieurs projet afin d'analyser les éventuelles pannes des turbines. La mission de l'ingénieur de projet intègre également la réalisation du cahier des charges de programmation de S2EV.

L'ensemble de l'équipe est sous la responsabilité du Directeur Général de la structure et dispose d'une assistance administrative assurant la facturation et le bon déroulement du fonctionnement et de l'organisation de l'ensemble de la structure.

## F. Capacités financières

Si aujourd'hui VALOREM produit des énergies vertes, elle développe depuis longtemps des parcs pour le compte de producteurs extérieurs. VALOREM collabore depuis longtemps avec des investisseurs tels qu'EON France, RWE INNOGY (2<sup>nd</sup> producteur d'électricité allemand), EOLFI, VOLTALIA, RENERCO, IBERDROLA (1<sup>er</sup> producteur mondial d'énergie éolienne), Caisse des Dépôts & Consignations.

VALOREM détient (*données juin 2013*):

- à 100%, 55 sociétés de production d'énergie éolienne en France et à l'étranger ;
- entre 10 et 95% de 22 sociétés de production d'énergie éolienne (co-investissement dans des projets pour lesquels VALOREM voulait rester actionnaire).

### Présentation de l'actionnariat de VALOREM

	Dénomination	Détention en %
Associés personnes morales <sup>1</sup> : 25,228 %	Cap Energie	21,35
	Avenir Entreprise	1,23
	Activent	0,29
	SARL CSG	0,26
	Les Vents Portants	0,06
Associés personnes physiques Majoritaires : 61,734 %		
Associés personnes physiques minoritaires : 13,038 %		

### Portefeuille de projets éoliens du groupe VALOREM

	Projets éoliens en attente d'autorisation <sup>2</sup>	Projets éoliens développés <sup>3</sup>	Parcs éoliens en exploitation <sup>4</sup>
Nombre de MW	460 MW	200 MW	337 MW

<sup>1</sup> L'ensemble des associés personnes morales n'est pas cité ici.

<sup>2</sup> Permis de construire et autorisations d'exploiter en cours d'obtention

<sup>3</sup> Permis de construire obtenus

<sup>4</sup> Données juin 2013.

Il est à noter que près de 790 MW supplémentaires de projets éoliens sont en cours de développement pour lesquels les dossiers de demande d'autorisations administratives ne sont pas encore déposés.

## G. Remise en état du site

Depuis la loi du 12 juillet 2010, portant engagement national pour l'environnement, les éoliennes relèvent du régime des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE). La même loi prévoit que la mise en service des éoliennes soumises à autorisation est subordonnée à la constitution, par l'exploitant, de garanties financières. Le démantèlement et la remise en état du site, dès qu'il est mis fin à son exploitation, sont également de sa responsabilité (ou de celle de la société mère en cas de défaillance). Le décret n°2011-985 du 23 août 2011 pris pour application de l'article L.553-3 du Code de l'Environnement ainsi que l'arrêté n° DEVP1120019A du 26 août 2011 ont pour objet de définir les conditions de constitution et de mobilisation de ces garanties financières, et de préciser les modalités de cessation d'activité d'un site regroupant des éoliennes.

Dans le cadre du parc éolien de Luynes, conformément à la réglementation en vigueur, le montant de ces garanties financières s'élève à 50 000 € par machine. Les modalités d'actualisation de ce montant seront fixées par l'arrêté d'autorisation du parc éolien. La mise en œuvre de ces garanties financières donnera lieu à un cautionnement bancaire consentie au pétitionnaire de la présente demande.

Conformément à l'article R516-2 III du code de l'environnement, l'exploitant transmet au préfet un document attestant la constitution des garanties financières. Ce document sera établi conformément au modèle transmis par le Syndicat des Energies Renouvelables (SER FEE) transmis en annexe 2 de la présente demande.

Par ailleurs, conformément à l'article R 512-6 du code de l'environnement, le maire des communes d'Airaines et de Quesnoy-sur-Airaines, ainsi que les propriétaires concernés par l'implantation des éoliennes du parc de LUYNES ENERGIES ont donné leur avis sur la remise en état du site à la fin de l'exploitation du parc éolien. Ces avis figurent en annexe 3 du dossier de demande d'autorisation d'exploiter ci-joint. Les délibérations des conseils municipaux permettant aux maires de prendre cet avis figurent en annexe 4.

## H. Volet cartographique de la demande d'autorisation d'exploiter

Conformément à l'article R 512-6 3° du code de l'environnement, à chaque exemplaire de la demande d'autorisation doit être joint notamment un plan d'ensemble à l'échelle de 1/200<sup>ème</sup> au minimum indiquant les dispositions projetées de l'installation ainsi que, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que le tracé de tous les réseaux enterrés existants.

Toutefois, une échelle réduite peut, à la requête du demandeur, être admise par l'administration. Par conséquent, en raison de l'étendue du parc éolien concerné par la présente demande, le pétitionnaire sollicite l'administration afin de présenter un plan d'ensemble à l'échelle 1/2500<sup>ème</sup> au lieu de l'échelle réglementaire de 1/200<sup>ème</sup>.

## I. Avis des opérateurs radars sur le projet

Suite à une consultation de VALOREM dans le cadre du développement du projet de parc éolien de Luynes, seul Météo France a émis un avis favorable sur le projet (courrier en date du 8 septembre 2015). Les autres opérateurs, Direction Générale de l'Aviation Civile et Zone Aérienne de Défense Nord, ont été consultés à plusieurs reprises par VALOREM, sans réponse de leur part. Les courriers de réponse ou de demande sont joints en annexe 5.

Le Centre d'Etudes Techniques Maritimes et Fluviales n'a pas été contacté par VALOREM, ni par les services instructeurs de la demande de permis de construire étant donné que le projet de parc éolien de Luynes se trouvent à plus de 50 km de leurs installations.

Fait à Bègles, le 29 Février 2016



Pierre GIRARD et Jean-Yves GRANDIDIER  
Gérants de la société LUYNES ENERGIES

213, cours Victor Hugo 33323 BEGLES CEDEX  
Tél +33 (0)5 56 49 42 65 / Fax +33 (0)5 56 49 24 56  
LUYNES ENERGIES au capital de 1 000 Euros - 517 982 583 R.C.S. BORDEAUX - APE 401Z

## Annexes

---

Liste des annexes de la lettre de demande :

Annexe 1 : Extrait K-bis de la société de projet de moins de 3 mois

Annexe 2 : Modèle de garanties financières

Annexe 3 : Avis des propriétaires et des conseils municipaux

Annexe 4 : Délibérations des conseils municipaux

Annexe 5 : Consultation ou réponse des opérateurs radars

Annexe 6 : Délégation de signature

**Annexe 1 : Extrait K-bis de la société de projet de moins de 3 mois****Greffes du Tribunal de Commerce de Bordeaux**

PALAIS DE LA BOURSE  
CS 51474  
33064 BORDEAUX CEDEX

N° de gestion 2009B03397

Code de vérification : VyAf18krxx  
<https://www.infogreffe.fr/controle>

**Extrait Kbis**

**EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS**  
à jour au 8 février 2016

**IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE**

<i>Immatriculation au RCS, numéro</i>	517 982 583 R.C.S. Bordeaux
<i>Date d'immatriculation</i>	05/11/2009
<i>Dénomination ou raison sociale</i>	<b>LUYNES ENERGIES</b>
<i>Forme juridique</i>	Société à responsabilité limitée à associé unique
<i>Capital social</i>	1 000,00 Euros
<i>Adresse du siège</i>	213 Cours Victor Hugo 33130 Bègles
<i>Durée de la personne morale</i>	Jusqu'au 05/11/2108
<i>Date de clôture de l'exercice social</i>	31 décembre

**GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTROLE, ASSOCIÉS OU MEMBRES****Gérant**

<i>Nom, prénoms</i>	GRANDIDIER Jean-Yves
<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 18/06/1957 à Nancy (54)
<i>Nationalité</i>	Française
<i>Domicile personnel</i>	34 Rue des Capucines 33170 Gradignan

**Gérant**

<i>Nom, prénoms</i>	GIRARD Pierre
<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 09/09/1955 à Poitiers (86)
<i>Nationalité</i>	Française
<i>Domicile personnel</i>	6 Rue Tocqueville 33700 Mérignac

**IMMATRICULATIONS HORS RESSORT**

<i>R.C.S. Amiens</i>	Etablissement principal
----------------------	-------------------------

**OBSERVATIONS ET RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

- Mention n° 59334 du 17/11/2010

Continuation de la société malgré un actif net devenu inférieur à la moitié du capital social. Décision du 18/10/2010

Le Greffier



FIN DE L'EXTRAIT



**Service Info Sirene**  
09 72 72 6000  
prix d'un appel local

## Service Statistique Répertoire SIRENE

Toute modification (changement d'adresse, statut, raison sociale, activité...) concernant votre entreprise doit être déclarée au CFE dont vous dépendez.  
Pour plus de précisions, consulter le site internet Insee.fr à l'adresse :  
<http://www.insee.fr/fr/service/default.asp?page=entreprises/sirene/liste-CFE.htm>

### SITUATION AU REPERTOIRE SIRENE

A la date du 30 novembre 2015

Description de l'entreprise	Entreprise active au répertoire Sirene depuis le 16/10/2009
Identifiant SIREN	517 982 583
Identifiant SIRET du siège	517 982 583 00018
Désignation	LUYNES ENERGIES
Catégorie juridique	5499 - Société à responsabilité limitée (sans autre indication)
Activité Principale Exercée (APE)	3511Z - Production d'électricité

Description de l'établissement	Etablissement actif au répertoire Sirene depuis le 08/07/2015
Identifiant SIRET	517 982 583 00034
Adresse	LUYNES ENERGIES VOIE COMMUNALE N°204 EOLIENNE N°4 AU CHEMIN D HANGEST 80270 AIRAINES
Activité Principale Exercée (APE)	3511Z - Production d'électricité

**Important :** A l'exception des informations relatives à l'identification de l'entreprise, les renseignements figurant dans ce document, en particulier le code APE, n'ont de valeur que pour les applications statistiques (décret n°2007-1888 du 26 décembre 2007 portant approbation des nomenclatures d'activités françaises et de produits, paru au JO du 30 décembre 2007).

**Avertissement :** aucune valeur juridique n'est attachée à l'avis de situation.

Site de gestion: INSEE, DR DU NORD-PAS DE CALAIS :  
SIRENE, Service Statistique  
130 AVENUE DU PRESIDENT J.-F. KENNEDY  
CS 70769  
59034 LILLE CEDEX

REPUBLIQUE FRANCAISE





**Service Info Sirene**  
09 72 72 6000  
prix d'un appel local

## Service Statistique Répertoire SIRENE

Toute modification (changement d'adresse, statut, raison sociale, activité...) concernant votre entreprise doit être déclarée au CFE dont vous dépendez.  
Pour plus de précisions, consulter le site internet Insee.fr à l'adresse :  
<http://www.insee.fr/fr/service/default.asp?page=entreprises/sirene/liste-CFE.htm>

### SITUATION AU REPERTOIRE SIRENE

A la date du 30 novembre 2015

Description de l'entreprise	Entreprise active au répertoire Sirene depuis le 16/10/2009
Identifiant SIREN	517 982 583
Identifiant SIRET du siège	517 982 583 00018
Désignation	LUYNES ENERGIES
Catégorie juridique	5499 - Société à responsabilité limitée (sans autre indication)
Activité Principale Exercée (APE)	3511Z - Production d'électricité

Description de l'établissement	Etablissement actif au répertoire Sirene depuis le 08/07/2015
Identifiant SIRET	517 982 583 00042
Adresse	LUYNES ENERGIES EOLIENNE 9 LIEU DIT LES MONTOIRS CHE DU MONTOIRS 80270 QUESNOY SUR AIRAINES
Activité Principale Exercée (APE)	3511Z - Production d'électricité

**Important :** A l'exception des informations relatives à l'identification de l'entreprise, les renseignements figurant dans ce document, en particulier le code APE, n'ont de valeur que pour les applications statistiques (décret n°2007-1888 du 26 décembre 2007 portant approbation des nomenclatures d'activités françaises et de produits, paru au JO du 30 décembre 2007).

**Avertissement :** aucune valeur juridique n'est attachée à l'avis de situation.

Site de gestion: INSEE, DR DU NORD-PAS DE CALAIS :  
SIRENE, Service Statistique  
130 AVENUE DU PRESIDENT J.-F. KENNEDY  
CS 70769  
59034 LILLE CEDEX

REPUBLIQUE FRANCAISE

## Annexe 2 : Modèle de garanties financières

### GARANTIE FINANCIERE pour les installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent "EOLIENNES"

Vu le Code de l'environnement, le décret n° pris pour application de l'article L. 553-3, l'arrêté n°..... relatif à la remise en état et à la constitution des garanties financières pour les installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent pris en application des articles R. 553-2 et R. 553-5 du Code de l'environnement

La société [dénomination, forme, capital, siège social de l'établissement de crédit / de l'entreprise d'assurance / de la société de caution mutuelle / d'un fonds de garantie géré par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie], immatriculée au registre du commerce et des sociétés de ..... sous le numéro....., représentée par....., dûment habilité en vertu de [pouvoir ou habilitation avec mention de sa date] (ci-après dénommée la « **Caution** »),

Après avoir rappelé qu'il a été porté à sa connaissance que [désignation complète du Cautionné : dénomination, forme, capital, siège social, numéro d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés] (ci-après dénommé le « **Cautionné** »), titulaire de l'autorisation donnée par arrêté préfectoral en date du [date de l'arrêté préfectoral] du préfet du [indiquer le département] d'exploiter [désignation de l'exploitation concernée] a demandé à la Caution de lui fournir son cautionnement solidaire,

déclare expressément par les présentes, en application de l'article L. 553-3 du Code de l'environnement et des articles R. 553-1 et suivants du Code de l'environnement et des articles 3 et suivants de l'arrêté du ... relatif à la remise en état et à la constitution des garanties financières pour les installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent pris en application des articles R. 553-2 et R. 553-5 du Code de l'environnement,

se rendre et se constituer caution solidaire en renonçant aux bénéfices de division et de discussion, conformément aux articles 2288 et suivants du Code civil, des obligations de paiement du Cautionné mentionnées à l'article 1 ci-dessous au profit du préfet susvisé dans les termes et sous les conditions ci-après :

#### **Article 1 - Objet de la garantie**

Le présent cautionnement constitue un engagement purement financier. Il est exclusif de toute obligation de faire et il est consenti dans la limite du montant maximum visé à l'article 2 ci-dessous en vue de garantir au préfet susvisé le paiement en cas de défaillance du Cautionné, des dépenses liées aux opérations prévues à l'article R.553-6 du Code de l'environnement, à savoir:

- le démantèlement des installations de production et du poste de livraison (à l'exclusion des câbles) ;
- l'excavation d'une partie des fondations ;
- le décaissement des aires de grutage et des chemins d'accès.

Les conditions techniques de remise en état sont définies à l'article 2 de l'arrêté du ..... relatif à la remise en état et à la constitution des garanties financières pour les installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent pris en application des articles R. 553-2 et R. 553-5 du Code de l'environnement,

#### **Article 2 - Montant**

Le montant maximum du cautionnement est de .....euros.

Ce montant ne couvre pas les indemnités dues par l'exploitant aux tiers qui pourraient subir un préjudice par fait de pollution ou d'accident causé par l'installation.

PAR #3199741-v2

**Annexe 3 : Avis des propriétaires et des conseils municipaux**

**AVIS RELATIF AU DEMANTELEMENT ET A LA REMISE EN ETAT  
DU SITE EOLIEN DE LUYNES**

La présente demande d'avis est formulée par la société VALOREM ou tout autre société qui s'y substituerait.

Conformément à la réglementation en vigueur citée en Annexe 1 du présent avis, nous soussigné (s),

**Madame Maryvonne HAIZE,**

Adresse : 3 Chemin du tour des Haies 80260 SAINT-GRATIEN .....

Née le : 01/04/1947..... à WOLFACH .....

Propriétaire(s) de la ou des parcelle(s) ci-dessous :

Parcelle	Numéro	Commune
ZH	30	AIRAINES

Transmettons notre avis relativement au démantèlement et la remise en état du site éolien de Luynes dont l'exploitation est en partie prévue sur les parcelles précitées (cf. plans en annexe 2).

Cochez les cases correspondantes :

- Nous souhaitons le décaissement sur une profondeur de 40 centimètres et le remplacement par des terres de caractéristiques comparables aux terres à proximité de l'installation
- Des aires de grutage
  - Des chemins d'accès
- Nous souhaitons conserver le maintien en état
- Des aires de grutage
  - Des chemins d'accès

**Observations des propriétaires :** .....

Fait à : ST. GRATIEN ..... Le : 15/10/2015 .....

Signatures

NH

Page 1 sur 4



**AVIS RELATIF AU DEMANTELEMENT ET A LA REMISE EN ETAT  
DU SITE EOLIEN DE LUYNES**

La présente demande d'avis est formulée par la société VALOREM ou tout autre société qui s'y substituerait.

Conformément à la réglementation en vigueur citée en Annexe 1 du présent avis, nous soussigné (s),

**Monsieur Hervé DROUVIN,**

Adresse : Ferme de Courchon 80270 AIRAINES .....

Né(e) le : 09/02/1969.....à AMIENS .....

Et

**Monsieur René DROUVIN,**

Adresse : 35 Chaussée de Rivière 80270 BETTENCOURT-RIVIERE

Né(e) le : 22/06/1935.....à HUNEROEILLE .....

Propriétaire(s) de la ou des parcelle(s) ci-dessous :

Parcelle	Numéro	Commune
ZE	10 - 13	AIRAINES

Transmettons notre avis relativement au démantèlement et la remise en état du site éolien de Luynes dont l'exploitation est en partie prévue sur les parcelles précitées (cf. plans en annexe 2).

Cochez les cases correspondantes :




- Nous souhaitons le décaissement sur une profondeur de 40 centimètres et le remplacement par des terres de caractéristiques comparables aux terres à proximité de l'installation
- Des aires de grutage
  - Des chemins d'accès
- Nous souhaitons conserver le maintien en état
- Des aires de grutage
  - Des chemins d'accès

**Observations des propriétaires :** .....

.....

Fait à : ..... Le : .....

Signatures

<b>Destinataire</b>				Numéro de suivi : <b>1A 118 533 1403 9</b>		
M. Hervé DROUVIN Bureau de Courches 02100 AIRAINES		<b>RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION</b>		<b>Expéditeur</b>		
<b>Avantages du service suivi :</b> vous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre recommandée ou le motif de non-distribution. <b>Mode d'accès direct à l'information de distribution :</b> Par SMS : Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 6 20 80 (J.35 € TTC + prix d'un SMS). Sur Internet : www.laposte.fr (coût du talon gratuite hors coût de connexion). Par téléphone : Pour les particuliers, composez le 3621 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 13h. Pour les professionnels, composez le 3635 (0,94 € TTC/min à partir d'un téléphone fixe) : du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 9h30 à 13h.		Valorem 23 Rue des 3 cailloux 80000 Amiens		Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation. Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de Poste. Les conditions spéciales de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de Poste ou sur le site www.laposte.fr		N°11853314039 
Niveau de garantie : 16 € <input checked="" type="checkbox"/> 163 € <input type="checkbox"/> 458 € <input type="checkbox"/>		Pensez également à la Lettre recommandée en ligne, consultez <a href="http://www.laposte.fr/boutiquecourrier">www.laposte.fr/boutiquecourrier</a>		PREUVE DE DÉPÔT A CONSERVER PAR LE CLIENT		

En provenance de :

~~M. Hervé DROUVIN  
Bureau de Courches  
02100 AIRAINES~~

Présenté / Avisé le : 06/10/15

Distribué le :

Je soussigné déclare être

Le destinataire

Le mandataire

CNI/Permis de conduire

Autre

Signature

Prénoms, Nom et Prénom (Mandataire)

Signature Facteur

**RECOMMANDÉ : AVIS DE RÉCEPTION**

LA POSTE

Numéro de FAR : **AR 1A 118 533 1403 9**



Renvoyer à **FRAB**



Valorem  
 23 Rue des 3 cailloux  
 80000 Amiens



**AVIS RELATIF AU DEMANTELEMENT ET A LA REMISE EN ETAT  
DU SITE EOLIEN DE LUYNES**

La présente demande d'avis est formulée par la société VALOREM ou tout autre société qui s'y substituerait.

Conformément à la réglementation en vigueur citée en Annexe 1 du présent avis, nous soussigné (s),

**Monsieur Jérôme WALPOEL,**

Adresse : 21 rue de Plaisance 80270 QUESNOY-SUR-AIRAINES .....

Né(e) le : 10/04/1971.....à AMIENS .....

**Monsieur Jacques WALPOEL,**

Adresse : 12 Chemin de la Libération 80270 QUESNOY-SUR-AIRAINES....

Né(e) le : 20/04/1937.....à VIELLE EGLISE.....

**Madame Cécile WALPOEL,**

Adresse : 12 Chemin de la Libération 80270 QUESNOY-SUR-AIRAINES...

Né(e) le : 05/05/1945..... à THIEULLOY L'ABBAYE...

Propriétaire(s) de la ou des parcelle(s) ci-dessous :

Parcelle	Numéro	Commune
ZE	36	AIRAINES

Transmettons notre avis relativement au démantèlement et la remise en état du site éolien de Luynes dont l'exploitation est en partie prévue sur les parcelles précitées (cf. plans en annexe 2).

Cochez les cases correspondantes :

- Nous souhaitons le décaissement sur une profondeur de 40 centimètres et le remplacement par des terres de caractéristiques comparables aux terres à proximité de l'installation
- Des aires de grutage
  - Des chemins d'accès
- Nous souhaitons conserver le maintien en état
- Des aires de grutage
  - Des chemins d'accès

JW WC GW



**AVIS RELATIF AU DEMANTELEMENT ET A LA REMISE EN ETAT  
DU SITE EOLIEN DE LUYNES**

La présente demande d'avis est formulée par la société VALOREM ou tout autre société qui s'y substituerait.

Conformément à la réglementation en vigueur citée en Annexe 1 du présent avis, nous soussigné (s),

**Monsieur Denis BRIOIS,**

Adresse : 465 rue Woignarue Martaigneville 80130 BOURSEVILLE .....

Né(e) le : 13/03/1947..... à LIGESCOURT .....

Propriétaire(s) de la ou des parcelle(s) ci-dessous :

Parcelle	Numéro	Commune
ZE	22	AIRAINES

Transmettons notre avis relativement au démantèlement et la remise en état du site éolien de Luynes dont l'exploitation est en partie prévue sur les parcelles précitées (cf. plans en annexe 2).

Cochez les cases correspondantes :

- Nous souhaitons le décaissement sur une profondeur de 40 centimètres et le remplacement par des terres de caractéristiques comparables aux terres à proximité de l'installation
- Des aires de grutage
  - Des chemins d'accès
- Nous souhaitons conserver le maintien en état
- Des aires de grutage
  - Des chemins d'accès

Observations des propriétaires : .....

Fait à : Bourseville Le : 21/10/2015

Signatures

Denis Briois B D



€6 + €7

**AVIS RELATIF AU DEMANTELEMENT ET A LA REMISE EN ETAT  
DU SITE EOLIEN DE LUYNES**

La présente demande d'avis est formulée par la société VALOREM ou tout autre société qui s'y substituerait.

Conformément à la réglementation en vigueur citée en Annexe 1 du présent avis, nous soussigné (s),

**GIE De La Source,**

Adresse : 49 rue d'Hesdim 80100 ABBEVILLE .....

représenté par Monsieur Michel RAMERY,

Né(e) le : 25/05/1949.....à ERQUINGHEM.....

Propriétaire(s) de la ou des parcelle(s) ci-dessous :

Parcelle	Numéro	Commune
ZH	141	AIRAINES
ZP	1	QUESNOY-SUR-AIRAINES

Transmettons notre avis relativement au démantèlement et la remise en état du site éolien de Luynes dont l'exploitation est en partie prévue sur les parcelles précitées (cf. plans en annexe 2).

Cochez les cases correspondantes :

Nous souhaitons le décaissement sur une profondeur de 40 centimètres et le remplacement par des terres de caractéristiques comparables aux terres à proximité de l'installation

Des aires de grutage

Des chemins d'accès

Nous souhaitons conserver le maintien en état

Des aires de grutage

Des chemins d'accès

Observations des propriétaires : .....

Fait à : ABBEVILLE.....

Le : 10 NOVEMBRE 2015.....

Signatures





**AVIS RELATIF AU DEMANTELEMENT ET A LA REMISE EN ETAT  
DU SITE EOLIEN DE LUYNES**

La présente demande d'avis est formulée par la société VALOREM ou tout autre société qui s'y substituerait.

Conformément à la réglementation en vigueur citée en Annexe 1 du présent avis, nous soussigné (s),

**Madame Sylvie CAVILLON,**

Adresse : 6 rue du Vieux Pressoir 76 160 SAINT JACQUES / DARNETAL...

Né(e) le : 03/01/1957.....à FLIXECOURT

**Madame Jacqueline LESUEUR,**

Adresse : 6 rue Henri Fissot 80270 AIRAINES.....

Né(e) le : 04/10/1933.....à BOIS COLOMBES.....

Propriétaire(s) de la ou des parcelle(s) ci-dessous :

Parcelle	Numéro	Commune
ZE	21	AIRAINES

Transmettons notre avis relativement au démantèlement et la remise en état du site éolien de Luynes dont l'exploitation est en partie prévue sur les parcelles précitées (cf. plans en annexe 2).

Cochez les cases correspondantes :

Nous souhaitons le décaissement sur une profondeur de 40 centimètres et le remplacement par des terres de caractéristiques comparables aux terres à proximité de l'installation

Des aires de grutage

Des chemins d'accès

Nous souhaitons conserver le maintien en état

Des aires de grutage

Des chemins d'accès

Observations des propriétaires : .....

Fait à : S. Jacquemont Le : 14/10/15

Signatures



**AVIS RELATIF AU DEMANTELEMENT ET A LA REMISE EN ETAT  
DU SITE EOLIEN DE LUYNES**

La présente demande d'avis est formulée par la société VALOREM ou tout autre société qui s'y substituerait.

Conformément à la réglementation en vigueur citée en Annexe 1 du présent avis, nous soussigné (s),

**Monsieur Olivier WALPOEL,**

Adresse : 8 rue de Lihons 80320 PUZEAUX.....

Né(e) le : 05/06/1969.....à AMIENS ....

**Monsieur Jacques WALPOEL,**

Adresse : 12 rue de la Libération 80270 QUESNOY-SUR-AIRAINES... ..

Né(e) le : 20/04/1937.....à VIELLE EGLISE....

**Madame Cécile WALPOEL,**

Adresse : 12 rue de la Libération 80270 QUESNOY-SUR-AIRAINES... ..

Né(e) le : 05/05/1945.....à THIEULLOY L'ABBAYE

Propriétaire(s) de la ou des parcelle(s) ci-dessous :

Parcelle	Numéro	Commune
ZP	24	QUESNOY-SUR-AIRAINES

Transmettons notre avis relativement au démantèlement et la remise en état du site éolien de Luynes dont l'exploitation est en partie prévue sur les parcelles précitées (cf. plans en annexe 2).

Cochez les cases correspondantes :

- Nous souhaitons le décaissement sur une profondeur de 40 centimètres et le remplacement par des terres de caractéristiques comparables aux terres à proximité de l'installation
- Des aires de grutage
  - Des chemins d'accès
- Nous souhaitons conserver le maintien en état
- Des aires de grutage
  - Des chemins d'accès

*g w j w c w o w*



**AVIS RELATIF AU DEMANTELEMENT ET A LA REMISE EN ETAT  
DU SITE EOLIEN DE LUYNES**

La présente demande d'avis est formulée par la société VALOREM ou tout autre société qui s'y substituerait.

Conformément à la réglementation en vigueur citée en Annexe 1 du présent avis, nous soussigné (s),

**Monsieur Hubert CHOQUET,**

Adresse : 18 rue d'Airaines 80270 QUESNOY-SUR-AIRAINES... ..

Né(e) le : 07/08/1936.....à FRETIN ....

**Madame Nicole CHOQUET,**

Adresse : 18 rue d'Airaines 80270 QUESNOY-SUR-AIRAINES... ..

Né(e) le : 19/11/1939.....à BUIRE AU BOIS....

Propriétaire(s) de la ou des parcelle(s) ci-dessous :

Parcelle	Numéro	Commune
ZS	2	QUESNOY-SUR-AIRAINES

Transmettons notre avis relativement au démantèlement et la remise en état du site éolien de Luynes dont l'exploitation est en partie prévue sur les parcelles précitées (cf. plans en annexe 2).

Cochez les cases correspondantes :

- Nous souhaitons le décaissement sur une profondeur de 40 centimètres et le remplacement par des terres de caractéristiques comparables aux terres à proximité de l'installation
- Des aires de grutage
  - Des chemins d'accès
- Nous souhaitons conserver le maintien en état
- Des aires de grutage
  - Des chemins d'accès

**Observations des propriétaires :** .....

Fait à : QUESNOY.....

Le : 18 Novembre 2015

Signatures

H.C N.C

Page 1 sur 4



**AVIS RELATIF AU DEMANTELEMENT ET A LA REMISE EN ETAT  
DU SITE EOLIEN DE LUYNES**

La présente demande d'avis est formulée par la société VALOREM ou tout autre société qui s'y substituerait.

Conformément à la réglementation en vigueur citée en Annexe 1 du présent avis, nous soussigné (s),

**Madame Marie Jeanne BACQUET,**

Adresse : 16 rue d'Hangest sur Somme 80130 SOUES...

Né(e) le : 08/05/1949.....à LE MESGE ....

**Madame Yvette GRENET,**

Adresse : 2 rue de l'Hospice 80270 AIRAINES.....

Né(e) le : 04/08/1925.....à QUESNOY-SUR-AIRAINES....

représenté par Monsieur Olivier BACQUET, par procuration donnée le 23/07/2015 en annexe

Propriétaire(s) de la ou des parcelle(s) ci-dessous :

Parcelle	Numéro	Commune
ZS	3	QUESNOY-SUR-AIRAINES

Transmettons notre avis relativement au démantèlement et la remise en état du site éolien de Luynes dont l'exploitation est en partie prévue sur les parcelles précitées (cf. plans en annexe 2).

Cochez les cases correspondantes :

- Nous souhaitons le décaissement sur une profondeur de 40 centimètres et le remplacement par des terres de caractéristiques comparables aux terres à proximité de l'installation
- Des aires de grutage
  - Des chemins d'accès
- Nous souhaitons conserver le maintien en état
- Des aires de grutage
  - Des chemins d'accès

Observations des propriétaires : ..... *Bon pour accord de l'Etat* .....  
..... *de l'Etat* .....

Fait à : *SOUES* ..... Le : *23/10/2015* .....

Signatures

*Bacquet* OB *H. Grenet*



**AVIS RELATIF AU DEMANTELEMENT ET A LA REMISE EN ETAT  
DU SITE EOLIEN DE LUYNES**

La présente demande d'avis est formulée par la société VALOREM ou tout autre société qui s'y substituerait.

Conformément à la réglementation en vigueur citée en Annexe 1 du présent avis, nous soussigné (s),

Monsieur Jean Marie ALLARD, Madame Françoise ALLARD  
 Adresse : 8 rue du Mont Hulain 80490 SOREL-EN-VIMEUX.....  
 Né(e) le : 27/02/1948.....à TAILLY ....

Propriétaire(s) de la ou des parcelle(s) ci-dessous :

Parcelle	Numéro	Commune
ZH	148	AIRAINES

Transmettons notre avis relativement au démantèlement et la remise en état du site éolien de Luynes dont l'exploitation est en partie prévue sur les parcelles précitées (cf. plans en annexe 2).

Cochez les cases correspondantes :

- Nous souhaitons le décaissement sur une profondeur de 40 centimètres et le remplacement par des terres de caractéristiques comparables aux terres à proximité de l'installation
  - Des aires de grutage
  - Des chemins d'accès
- Nous souhaitons conserver le maintien en état
  - Des aires de grutage
  - Des chemins d'accès

Observations des propriétaires : .....

.....

Fait à : SOREL EN VIMEUX Le : 19/10/2015.....

Signatures



**AVIS RELATIF AU DEMANTELEMENT ET A LA REMISE EN ETAT  
DU SITE EOLIEN DE LUYNES**

La présente demande d'avis est formulée par la société VALOREM ou tout autre société qui s'y substituerait.

Conformément à la réglementation en vigueur citée en Annexe 1 du présent avis, nous soussigné (s),

Monsieur **NOBLESSE Albert**

Né le : 13/06/1953 à ALLERY.....

Agissant en sa qualité Maire de la commune d'AIRAINES, et en représentation du Conseil Municipal de AIRAINES (dont la délibération est jointe).

Adresse : 8 places du 53 ème RICMS 80270 AIRAINES

Identification des parcelles concernées par le projet de parc éolien :

Designation	Section	Parcelle	Superficie (en m <sup>2</sup> )	Commune	Nom	Prénom	société	
Eolienne 1	ZH	30	27 500 m <sup>2</sup>	AIRAINES	HAIZE	Maryvonne		
Câble E1 - PdL 1	ZH	30	27 500 m <sup>2</sup>	AIRAINES	HAIZE	Maryvonne		
	ZH	35	25 630 m <sup>2</sup>		WALPOEL	Jacques, Cécile et Jérôme		
	Voie communale n° 204				Mairie d'Airaines			
	ZH	148	24 920 m <sup>2</sup>		ALLARD	Jean-Marie et Françoise		
	ZH	70	3 543 m <sup>2</sup>		AFR Airaines			
Eolienne 2	ZE	10	57 650 m <sup>2</sup>	AIRAINES	DROUVIN	Hervé, René et Denise		
Câble E2 - E1	ZE	10	57 650 m <sup>2</sup>	AIRAINES	DROUVIN	Hervé, René et Denise		
	ZH	56	55 000 m <sup>2</sup>		BRIOS	Jacques		
	ZE	57	27 590 m <sup>2</sup>		WALPOEL	Olivier, Jacques et Cécile		
	ZE	39	16 180 m <sup>2</sup>		HAIZE	Maryvonne		
Eolienne 3	ZE	13	319 520 m <sup>2</sup>	AIRAINES	DROUVIN	Hervé, René et Denise		
Câble E3 - E2	ZE	13	319 520 m <sup>2</sup>		DROUVIN	Hervé, René et Denise		
	ZE	11	76 150 m <sup>2</sup>		DROUVIN	Hervé, René et Denise		
Eolienne 4	ZE	35	4 300 m <sup>2</sup>	AIRAINES	WALPOEL	Jacques, Cécile et Jérôme		
	ZE	36	4 550 m <sup>2</sup>		WALPOEL	Jacques, Cécile et Jérôme		
	ZE	37	10 710 m <sup>2</sup>		WALPOEL	Jacques, Cécile et Jérôme		
	ZE	34	4090		AFR D'AIRAINES			
Câble E4 - E7	Voie communale n° 2014			AIRAINES	Mairie d'Airaines			
	ZH	141	324 448 m <sup>2</sup>		RAMERY	Michel	SCI du Bourg	

*A. N.*



	ZH	145	36 609 m <sup>2</sup>		RAMERY	Michel	SCI du Bourg
Eolienne 5	ZE	22	12 560 m <sup>2</sup>	AIRAINES	BRIOIS	Denis	
Câble E5 - E8	ZE	22	12 560 m <sup>2</sup>	AIRAINES	BRIOIS	Denis	
	ZE	21	120 560 m <sup>2</sup>		LÉSUEUR CAVILLON	Jacqueline Sylvie	
Eolienne 6	ZH	141	324 448 m <sup>2</sup>	AIRAINES	RAMERY	Michel	SCI du Bourg
Câble E6 - E7	ZH	141	324 448 m <sup>2</sup>	AIRAINES	RAMERY	Michel	SCI du Bourg
	ZH	145	36 609 m <sup>2</sup>		RAMERY	Michel	SCI du Bourg
PDL 1	ZH	148	24 920 m <sup>2</sup>	AIRAINES	ALLARD	Jean-Marie et Françoise	
Câble Pdl 1 à E6	ZH	70	3 543 m <sup>2</sup>	AIRAINES	AFR D'Airaines		
Eolienne 8	ZE	21	120 560 m <sup>2</sup>	AIRAINES	LÉSUEUR CAVILLON	Jacqueline Sylvie	
Câble E8 à E9	ZE	21	120 560 m <sup>2</sup>	AIRAINES	LÉSUEUR CAVILLON	Jacqueline Sylvie	

Transmettons notre avis relativement au démantèlement et la remise en état du site éolien de Luynes dont l'exploitation est en partie prévue sur les parcelles précitées (cf. plans en annexe 2).

Cochez les cases correspondantes :

- Nous souhaitons le décaissement sur une profondeur de 40 centimètres et le remplacement par des terres de caractéristiques comparables aux terres à proximité de l'installation
- Des aires de grutage
  - Des chemins d'accès
- Nous souhaitons conserver le maintien en état
- Des aires de grutage
  - Des chemins d'accès

Observations des propriétaires : .....

Fait à : AIRAINES Le : 23/02/2016

Signatures :



Paraphes : A. N.

Page 2 sur 5



**AVIS RELATIF AU DEMANTELEMENT ET A LA REMISE EN ETAT  
DU SITE EOLIEN DE LUYNES**

La présente demande d'avis est formulée par la société VALOREM ou tout autre société qui s'y substituerait.

Conformément à la réglementation en vigueur citée en Annexe 1 du présent avis, nous soussigné (s),

**Monsieur SNAUWAERT Jean-Marie**

Née le : 03/06/1950 à LUYNES sur HELPE

Agissant en sa qualité Maire de la commune de QUESNOY-SUR-AIRAINES, et en représentation du Conseil Municipal de QUESNOY-SUR-AIRAINES (dont la délibération est jointe).

Adresse : 1 rue du 11 novembre 1918 80270 QUESNOY-SUR-AIRAINES

Identification des parcelles concernées par le projet de parc éolien :

Désignation	Secti on	Parcelle	Superficie (en m <sup>2</sup> )	Commune	Nom	Prénom	société
Eolienne 7	ZP	1	89 839 m <sup>2</sup>	QUESNOY-SUR-AIRAINES	RAMERY	Michel	SCI du Bourg
	ZP	2	7 066	QUESNOY-SUR-AIRAINES	D'HALLUIN	Jean-Louis et Maria	
Cable E8 à E9	Chemin du Montoir			QUESNOY-SUR-AIRAINES	Commune de QUESNOY-sur-AIRAINES		
Eolienne 9	ZP	24	143 760 m <sup>2</sup>	QUESNOY-SUR-AIRAINES	WALPOEL	Olivier, Jacques et Cécile	
	ZP	25	258 471 m <sup>2</sup>	QUESNOY-SUR-AIRAINES	WALPOEL	Jérôme, Jacques et Cécile	
Cable E9 à E10	Chemin rural n°1 dit de Bazincamps			QUESNOY-SUR-AIRAINES	Commune de QUESNOY-sur-AIRAINES		
	ZP	21	65 543	QUESNOY-SUR-AIRAINES	CAUCHY	Raymonde	
Eolienne 10	ZS	2	73 521 m <sup>2</sup>	QUESNOY-SUR-AIRAINES	CHOQUET	Hubert et Nicole	
Eolienne 11	ZS	3	103 045 m <sup>2</sup>	QUESNOY-SUR-AIRAINES	BACQUET	Marie Jeanne et Yvte	

Transmettons notre avis relativement au démantèlement et la remise en état du site éolien de Luynes dont l'exploitation est en partie prévue sur les parcelles précitées (cf. plans en annexe 2).

Cochez les cases correspondantes :

- Nous souhaitons le décaissement sur une profondeur de 40 centimètres et le remplacement par des terres de caractéristiques comparables aux terres à proximité de l'installation
- Des aires de grutage
  - Des chemins d'accès
- Nous souhaitons conserver le maintien en état
- Des aires de grutage
  - Des chemins d'accès

Observations des propriétaires : .....

Fait à : Luynes Le : 10/07/2015

Signatures :



**Annexe 4 : Délibérations des Conseils Municipaux**

Département de la Somme  
Arrondissement d'AMIENS  
Canton d'AILLY SUR SOMME  
**Ville d'AIRAINES -80270-**  
Tél. : 03.22.29.40.75.  
Fax. : 03.22.29.01.74.

**Extrait du registre des délibérations  
du Conseil Municipal**

Date de la convocation  
08 janvier 2016

Date de la réunion  
14 janvier 2016

Date de l'affichage  
15 janvier 2016

Nombre de membres	
En exercice ... ..	19
Présents .....	16
Votants.....	19
dont pouvoirs.....	03

Résultat du vote	
Pour .....	19
Contre .....	0
Abstentions .....	0

**OBJET**

**Implantation d'un parc  
éolien sur la commune  
d'Airaines**

Certifié exécutoire par le  
Maire, compte tenu de la  
transmission en Préfecture  
le 15 janvier 2015  
et de la publication  
le 15 janvier 2015

Airaines, le 15 janvier 2015



L'an deux mil seize, le quatorze janvier à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune d'AIRAINES, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Albert NOBLESSE, Maire.

Etaient présents: M. Albert NOBLESSE, Maire, Mme Véronique CROISSET, M. Dominique BAILLEUL, Mme Paulette LOEUILLET, M. Marcel LENEL, Adjoint, MM. Daniel JOLY, Philippe POIREL, Mme Laurence PADÉ, M. François ROUILLARD, Mmes Jacqueline QUILLET, Deborah VAUDET, Mme, Marie-Hélène BOIGNET, M. Thierry FORMET, Mme Peggy FLANDRE, M. Philippe DAMONNEVILLE et Mme Karine BARTHEY, formant la majorité des membres en exercice.

Etaient excusés: M. Hervé CAGNY qui donne pouvoir à Mme Laurence PADÉ, M. Jérémy LEROY qui donne pouvoir à M. Dominique BAILLEUL et Mme Mélanie BLANCHARD qui donne pouvoir à Mme Paulette LOEUILLET.

Etaient absents: /

Secrétaire de séance: M. Daniel JOLY

\*\*\*\*\*

La séance étant ouverte,

Monsieur le Maire expose au Conseil que la Mairie a été contacté par la société VALOREM, basée à Bègles (33), pour un projet de réalisation d'un parc de production d'énergie éolienne sur le territoire de la commune.

Ce projet consisterait, en accord avec les propriétaires et exploitants concernés, les Services de l'Etat et la population, et en conformité avec les textes et la réglementation en vigueur, à réaliser l'extension du parc éolien de la Plaine du Montoir I, productif d'énergie électrique qui serait évacuée sur le réseau existant le plus adéquat.

Afin de déterminer les caractéristiques de ce parc éolien, il est nécessaire de permettre à la société VALOREM de procéder à l'étude de faisabilité du projet. Cette étude portera sur l'analyse du site et de son environnement en vue de définir l'implantation d'éoliennes en concertation avec l'ensemble des acteurs concernés.

Monsieur le Maire invite le Conseil municipal à délibérer.

Après délibération, par 19 voix « POUR », 0 voix « CONTRE » et 0 « ABSTENTION », le Conseil Municipal :

↳ Autorise la société VALOREM à procéder à l'étude de faisabilité du projet de parc éolien.

↳ Autorise le maire à signer tous les documents relatifs au projet de parc éolien présentés par la société VALOREM

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus.

Déposé le

19 JAN. 2016

Préfecture d'AMIENS

Pour extrait conforme  
Le Maire,

Albert NOBLESSE



## Commune de QUESNOY-SUR-AIRAINES

### Extrait du registre des délibérations

DEPARTEMENT DE LA SOMME

Canton  
AILLY-SUR-SOMME

Commune de  
QUESNOY-SUR-AIRAINES

Séance du :  
mercredi 23 septembre 2015

OBJET :

ACCEPTATION D'UN  
NOUVEAU PROJET EOLIEN

Membres en exercice : 11

Membres présents : 10

Votants : 11 (dont 1 pouvoir)

Abstentions : ... 4

Exprimés ..... 7

Votes pour : ..... 4 (3 + 1 pouvoir)

Votes contre : .... 3

Acte rendu exécutoire par  
publication le 23 septembre 2015  
et transmis en Préfecture le jeudi  
10 décembre 2015

L'an deux mille quinze le mercredi 23 septembre à 20 h 30, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur SNAUWAERT Jean-Marie, Maire.

En suite de convocation en date du 17 septembre 2015 dont un exemplaire a été affiché à l'entrée de la Mairie.

Etaient présents : Jean-Marie SNAUWAERT, Christian LESENNE, Sandrine MAILLET, Laëtitia CAUCHY, Jean-Pierre DOVERGNE, Patrice POIRET, Hugues LAMY, Dominique ROUART, Thierry BOXOËN, Gérald CHARRIER.

Absente excusée : Delphine PIGNON (pouvoir donné à J.M.Snauwaert).

Christian LESENNE est nommé secrétaire de séance

Monsieur le Maire fait part d'un nouveau projet éolien sur Airaines et nous pourrions être concernés pour l'implantation de quatre nouvelles éoliennes sur notre territoire au-delà du chemin des Saint-Ladre (zone des montoirs).

Une telle implantation génèrerait une plus-value nette de nos recettes fiscales à hauteur de 31.000 euros, déduction faite de la part retenue par la CCSOA.

Monsieur le Maire propose de passer au vote :

Votes pour .....4 (3 + 1 pouvoir) Votes contre ....3  
Abstentions .....4

Suite à ce débat, Monsieur le Maire met en exergue l'aspect financier qu'il faut prendre en compte notamment à l'égard des projets en cours.

Des économies ou des gains substantiels sont à réaliser si nous voulons garantir le financement de nos investissements.

Pour extrait certifié conforme  
Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Le Maire,

Jean-Marie SNAUWAERT

**Annexe 5 : Accord écrit des opérateurs radars**

Météo-France,  
Direction Interrégionale Nord  
Centre Météorologique d'Abbeville  
Chemin Départemental 928  
80100 Abbeville

VALOREM  
A l'att de Jonathan STOCKER  
Agence d'Amiens  
29 rue des 3 cailloux

80000 AMIENS

**Objet :** Projet de parc éolien sur les communes Airaines  
Quesnoy-sur-Airaines (Somme)  
**Vos réf :** votre demande du 07.09.2015  
**Nos réf :** DIRN CM Abbeville\_radeol80\_20150907  
VALOREM 80 Airaines Quesnoy-sur-Airaines

Abbeville le 8 septembre 2015

Monsieur,

Par courrier en référence, vous avez saisi Météo-France concernant votre projet d'installation de parc éolien sur les communes de Airaines Quesnoy-sur-Airaines (Somme). Nous observons qu'une partie de la commune d'Airaines se situe à une distance approximative de 17 kilomètres du radar le plus proche utilisé dans le cadre des missions de sécurité météorologique des personnes et des biens (à savoir le radar d'Abbeville). Cependant les coordonnées fournies dans votre document situent les onze éoliennes de ces deux communes à plus de 20 kilomètres du radar d'Abbeville.

En conclusion, si l'implantation de ces éoliennes est **strictement respectée**, celles-ci seront à une distance supérieure à la distance minimale d'éloignement fixée par l'arrêté du 26 août 2011 relatif aux installations de production d'électricité utilisant l'énergie éolienne. Dès lors, aucune contrainte réglementaire spécifique ne pèse sur ce projet éolien de onze éoliennes au regard des radars météorologiques, et l'avis de Météo-France n'est pas requis pour sa réalisation.

Veuillez agréer l'assurance de ma considération  
Le délégué de Météo-France par ordre

Jean-Michel MOURET

#### Références

<sup>1</sup> Les coordonnées géographiques des radars concernés vous sont accessibles depuis l'extranet <http://www.meteo.fr/special/DSO/RADEOL/> (avec le login « radeol » et le mot de passe « IVI-314! »).  
Météo-France, Direction interrégionale Nord, Centre Météorologique d'Abbeville  
Route d' Hesdin , 80100 ABBEVILLE,  
Téléphone: 03.22.25.39.80 Télécopie: 03.22.25.39.81 Email: cdm80@meteo.fr  
Météo-France , Etablissement public administratif sous la tutelle du ministère chargé des transports



Direction Générale de l'Aviation  
Civile  
Délégation Régionale de Picardie  
Aéroport de Beauvais-Tillé  
60 000 Beauvais

AMIENS, le : 7 septembre 2015.

**Objet : Projet de Parc Eolien de Luynes.**  
**Demande d'avis sur la commune d'Airaines et Quesnoy-sur-Airaines (80).**  
**Réf. : 202 / 15 - RAR 1A 110 633 6966 9**  
**P.J. : 2**

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de son activité de développement de parcs éoliens, le bureau d'études Valorem souhaite connaître avec précision toutes les contraintes ou servitudes qui pourraient interférer avec l'implantation de son projet.

Ainsi, nous souhaiterions avoir un premier avis de votre organisme sur le projet cité en objet et dont vous trouverez ci-joint un élément vous permettant de le localiser :

- Situation géographique du projet sur fond de carte au 1/25.000<sup>e</sup>.

Voici les coordonnées des éoliennes :

Eoliennes	Coordonnées en Lambert 93		Coordonnées en WGS 84	
	Longitude (Est)	Latitude (Nord)	Longitude (Est)	Latitude (Nord)
E1	625490,78	6986442,66	1° 57'47,39"	49° 58'22,04"
E2	625786,78	6986846,93	1° 58'02,17"	49° 58'35,17"
E3	626205,98	6987222,76	1° 58'21,97"	49° 58'47,44"
E4	625925,76	6986250,79	1° 58'08,94"	49° 58'15,64"
E5	626250,76	6986657,08	1° 58'25,50"	49° 58'28,39"
E6	625811,11	6985606,09	1° 58'04,84"	49° 57'54,68"
E7	626248,43	6985901,82	1° 58'26,09"	49° 58'04,70"
E8	626624,25	6986326,47	1° 58'43,43"	49° 58'17,48"
E9	626651,15	6985622,95	1° 58'46,99"	49° 57'56,06"
E10	627553,49	6985856,61	1° 59'30,92"	49° 58'03,47"
E11	628053,38	6986027,25	1° 59'55,86"	49° 58'09,18"

Agence d'Amiens  
29 rue des 3 Cailloux 80000 AMIENS / Tél : 03 22 09 01 11 / Fax : 03 22 91 19 67 /  
www.valorem-energie.com / johnatan.stocker@valorem-energie.com  
Siège Social : 213, cours Victor Hugo 33323 BEGLES CEDEX  
VALOREM S.A.S. au capital de 8 386 768 € / Siret : 395 388 739 00108 / Code APE 7112B

Les éoliennes pourraient atteindre 180 mètres en bout de pales.

En vous remerciant par avance de toute l'attention que vous porterez à notre demande, nous restons bien évidemment à votre disposition pour tout complément d'information nécessaire à votre diagnostic, et vous prions d'accepter, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

M. STOCKER Johnatan  
Assistant Chargé de Projets

**En provenance de :**  
~~Direction Générale de l'Énergie  
 Direction Régionale de l'Énergie  
 Département de l'Énergie et de l'Électricité~~

*Beaulieu*

**RECOMMANDÉ :**  
**AVIS DE RÉCEPTION**  
 Numéro de FAR: AR 1A 110 633 6966 9

La Poste  
 Numero de FAR: AR 1A 110 633 6966 9

Renvoyer à FRAB

Présenté / Avisé le : *8/09/2015*

Distribué le :

Le destinataire déclaré être

Le destinataire

Le mandataire

CNI/Permis de conduire

Autre : .....

Signature (Présentation ou Signature Mandataire)

Signature Facteur

VALOREM Agence d'Amiens  
 Monsieur STÖCKER Jonathan  
 29 Rue des Trois Couteaux  
 80000 Amiens

PREUVE DE DÉPÔT  
 À CONSERVER PAR LE CLIENT



SDRCAM Nord  
 Division Environnement  
 Aéronautique  
 BA 705 - Cinq Mars La Pile  
 RD 910  
 37 076 Tours Cedex 02

AMIENS, le : 14 septembre 2015.

**Objet : Projet de Parc Eolien de Luynes.**  
**Demande d'avis sur la commune d'Airaines et Quesnoy-sur-Airaines (80).**  
**Réf. : 204 / 15 - RAR 1A 110 633 6965 2**  
**P.J. : 1**

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de son activité de développement de parcs éoliens, le bureau d'études Valorem souhaite connaître avec précision toutes les contraintes ou servitudes qui pourraient interférer avec l'implantation de son projet.

Ainsi, nous souhaiterions avoir un premier avis de votre organisme sur le projet cité en objet et dont vous trouverez ci-joint un élément vous permettant de le localiser :

- Situation géographique du projet sur fond de carte au 1/25.000<sup>e</sup>.

Voici les coordonnées des éoliennes :

Eoliennes	Coordonnées en Lambert 93		Coordonnées en WGS 84	
	Longitude (Est)	Latitude (Nord)	Longitude (Est)	Latitude (Nord)
E1	625490,78	6986442,66	1° 57'47,39"	49° 58'22,04"
E2	625786,78	6986846,93	1° 58'02,17"	49° 58'35,17"
E3	626205,98	6987222,76	1° 58'21,97"	49° 58'47,44"
E4	625925,76	6986250,79	1° 58'08,94"	49° 58'15,64"
E5	626250,76	6986657,08	1° 58'25,50"	49° 58'28,39"
E6	625811,11	6985606,09	1° 58'04,84"	49° 57'54,68"
E7	626248,43	6985901,82	1° 58'26,09"	49° 58'04,70"
E8	626624,25	6986326,47	1° 58'43,43"	49° 58'17,48"
E9	626651,15	6985622,95	1° 58'46,99"	49° 57'56,06"
E10	627553,49	6985856,61	1° 59'30,92"	49° 58'03,47"
E11	628053,38	6986027,25	1° 59'55,86"	49° 58'09,18"

Agence d'Amiens  
 29 rue des 3 Cailloux 80000 AMIENS / Tél : 03 22 09 01 11 / Fax : 03 22 91 19 67 /  
[www.valorem-energie.com](http://www.valorem-energie.com) / [johnatan.stocker@valorem-energie.com](mailto:johnatan.stocker@valorem-energie.com)  
 Siège Social : 213, cours Victor Hugo 33323 BEGLES CEDEX  
 VALOREM S.A.S. au capital de 8 386 768 € / Siret : 395 388 739 00108 / Code APE 7112B

Les éoliennes pourraient atteindre 180 mètres en bout de pales.

En vous remerciant par avance de toute l'attention que vous porterez à notre demande, nous restons bien évidemment à votre disposition pour tout complément d'information nécessaire à votre diagnostic, et vous prions d'accepter, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

M. STOCKER Johnatan  
Assistant Chargé de Projets

Agence d'Amiens

29 rue des 3 Cailloux 80000 AMIENS / Tél : 03 22 09 01 11 / Fax : 03 22 91 19 67 /  
[www.valorem-energie.com](http://www.valorem-energie.com) / [johnatan.stocker@valorem-energie.com](mailto:johnatan.stocker@valorem-energie.com)

Siège Social : 213, cours Victor Hugo 33323 BEGLES CEDEX

VALOREM S.A.S. au capital de 8 386 768 € / Siret : 395 388 739 00108 / Code APE 7112B



**En provenance de :**  
~~SARCAIT Néo-Str. Ent. de  
BA 705 Longchamps  
RD~~  
~~37036 Tours Cedex 02~~

**Destinataire**

**RECOMMANDÉ :**  
**AVIS DE RÉCEPTION**  
LA POSTE  
Numéro de l'AR : AR 1A 110 633 6965 2

SGR 2 V2 MBS 34 12 1001 19 31 16

7-12-2015 15:16  
ALB-TOURS-ALB  
TRAB

Renvoyer à :

VALOREM Agence d'Aménagement  
Monsieur STOCAER Jean-Luc  
29 Rue des Trois Cailloux  
80000 ATTIENS

Présenté / Avisé le : 02/02/15	
Distribué le : / /	
Je soussigné déclare être	
<input type="checkbox"/> Le destinataire	Signature (à remettre)
<input type="checkbox"/> Le mandataire	(à remettre)
<input type="checkbox"/> CNI/Permis de conduire	Signature Facteur*
<input type="checkbox"/> Autre : .....	

\* Le facteur atteste par sa signature que le titulaire de destination ou de son mandataire a été visité personnellement.

11111 11 11111 11 11 111111 1111 111111 11111

## Annexe 6 : Délégation de signature



### DELEGATION DE SIGNATURE

Monsieur Jean-Yves GRANDIDIER, en sa qualité de Président de la société VALOREM SAS dont le siège social est situé au 213 Cours Victor Hugo 33130 Bègles, souhaite déléguer une partie de son pouvoir de signature, afin d'assurer une bonne gestion de la société VALOREM SAS, ainsi qu'une plus grande réactivité vis-à-vis de ses partenaires.

Ainsi, par la présente, Monsieur Jean-Yves GRANDIDIER donne, sous sa surveillance et sa responsabilité, délégation de signature à Monsieur Gérard BRUN Directeur Développement France de la société VALOREM SAS pour une durée d'une année, ce que ce dernier accepte.

La présente délégation ne peut faire l'objet d'une subdélégation par le délégataire, celle-ci est conclue intuitu personae.

La présente délégation de signature porte exclusivement sur les actes suivants :

- la signature des documents et actes administratifs afférents à la constitution et l'obtention des dossiers de Permis de Construire, des dossiers ICPE (Installation classée pour la protection de l'environnement), et des dossiers « d'Autorisation Unique » relatifs aux sociétés de projet, filiales de la société VALOREM SAS
- la signature des mandats pour les chargés d'affaires et chargés de foncier afférents au développement et à l'exploitation des projets éoliens ou photovoltaïques
- l'élaboration et l'envoi d'offres de prestations, concernant le développement des projets en France, le tout dans la limite d'une offre ne dépassant pas trente mille euros (30 000 €)
- l'élaboration, la négociation et la signature de contrats de co-développement en partenariat
- la signature des accords de confidentialité.

Fait à Bègles.

Le 01 janvier 2016

Monsieur Jean-Yves GRANDIDIER  
Président de la société VALOREM SAS

Signature

A blue ink signature of Jean-Yves Grandidier, consisting of several overlapping loops and horizontal strokes.

En deux exemplaires.

Monsieur Gérard BRUN  
Directeur Développement France VALOREM SAS  
« Bon pour acceptation de la délégation de signature »  
Signature

A blue ink signature of Gérard Brun, featuring a large, stylized initial 'G' followed by several loops and a long horizontal stroke.

213, cours Victor Hugo F-33323 Bègles CEDEX / [www.valorem-energie.com](http://www.valorem-energie.com)  
Tél +33 (0)5 56 49 42 65 / Fax +33 (0)5 56 49 24 56 / [contact@valorem-energie.com](mailto:contact@valorem-energie.com)

VALOREM S.A.S au capital de 8 386 768 € SIRET 395 388 739 00108 APE 7112B